

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : HUVEFLOR 200 MG/G GRANULES POUR ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON POUR PORCS, Granulés pour administration dans l'eau de boisson

Titulaire : HUVEPHARMA

Composition : Florfénicol 200,0 mg - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/4601071 3/2019

Date de décision : 15/11/2019